

# Le DU créateur d'entreprise

## Ouverture septembre 2022

*Isabelle Chaupart*





Toutes les personnes  
ayant un projet de  
création d'entreprise  
ou juste l'envie de  
découvrir  
l'entrepreneuriat

Qui est concerné  
par le DU  
créateur  
d'entreprise ?





Et, quelles sont les compétences acquises lors de cette formation ?

- Être en capacité de créer ou de reprendre une activité indépendante et d'assurer son démarrage ;
- Développer sa capacité d'organisation et gagner en autonomie;
- Savoir présenter et défendre un projet de création d'entreprise ;
- Maîtriser les étapes de rédaction d'un business plan.





Et, qu'est-ce qu'elle va m'apporter en plus ?

**À l'issue de la formation,**

- Vous serez titulaire d'un DU que vous pourrez valoriser sur un CV ;
- Vous aurez eu l'occasion de développer un réseau professionnel ;
- Vous ferez partie d'un réseau de futurs créateurs.



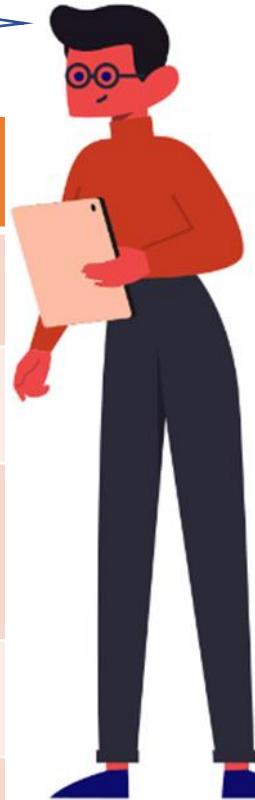


Et, comment s'organise cette formation ?

- Elle est entièrement en ligne
- Elle peut être suivie en parallèle d'une autre formation ou d'un emploi
- Elle dure 1 an et comprend 130 heures de formation ( $\cong$  5 heures / semaine)
- Elle comprend 5 Unités d'enseignement
- 4 UE sont en contrôle continu et 1 en contrôle ponctuel
- Les temps forts de la formation : la mise en place d'un projet de création par petit groupe et le suivi par un coach



Voici le programme détaillé de la formation



UE	Intitulés	Nombre d'heures
UE 1	Découvrir l'entrepreneuriat et définir une offre	35 heures
UE 2	Réaliser les prévisions	35 heures
UE 3	Maîtriser les aspects juridiques de la création d'entreprise	20 heures
UE 4	Monter un projet de création	10 heures
UE 8	Assurer le démarrage de l'entreprise	30 heures



Et, quels sont les moyens pédagogiques de cette formation ?

- Pour acquérir les compétences : vidéos, diaporamas et exercices interactifs, quiz, fiches ressources
- Pour mettre en pratique les compétences : le projet de création
- Pour vérifier l'acquisition des compétences : tests et études de cas
- Pour comprendre : classes virtuelles par petit groupe ou collectives
- Pour s'organiser : planning, suivi individuel et informations régulières





Quels sont les conseils pour suivre efficacement cette formation ?

Il est souhaitable de :

- Suivre le planning proposé et de travailler de manière régulière ;
- Lire ses mails régulièrement ;
- Solliciter les intervenants en cas de difficulté d'organisation, de compréhension, ... ;
- Participer aux évènements de la formation et / ou de l'université ;

**Et SURTOUT, il faut être acteur de sa formation.**







Quelles sont les modalités d'inscription au Du créateur d'entreprise ?

- Le DU fait l'objet d'une inscription spécifique. Pour cela, prenez contact avec le service scolarité à l'université d'Avignon
- Le DU est une formation payante qui dépend de votre statut (étudiant de l'université d'Avignon (150€), étudiant hors université (300€), autre public (950€))



Pour tous renseignements complémentaires, prenez contact avec la responsable de la formation :

[isabelle.chaupart@univ-avignon.fr](mailto:isabelle.chaupart@univ-avignon.fr)